

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 230

Artikel: Les femmes et la chose publique : chronique parlementaire fédérale

Autor: Leuch-Reineck, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la présidence d'un parti politique.

M^{me} Caroline Bridgeman, épouse du premier lord de l'Amirauté, a été à l'unanimité proposée comme présidente du Comité central de l'Association nationale des groupements conservateurs. Son élection aura lieu au cours de la Conférence annuelle. M^{me} Bridgeman est la première femme qui assumera ces fonctions d'une grande importance publique.

Sportives.

Est-il nécessaire de revenir encore sur le fameux match de tennis Suzanne-Lenglen-Helen Wills, dont tous les journaux, même les plus sérieux, ont parlé avec beaucoup de détails, et qui a fait courir à Cannes les foules élégantes autant que sportives? Nos lecteurs sont suffisamment renseignés à cet égard pour que nous nous bornions simplement à relever ici, premièrement qu'il a fallu sans aucun doute aux deux championnes beaucoup de cette endurance, de cette maîtrise de soi-même, de ce sang-froid, dont on prétexte l'absence chez les femmes pour leur refuser l'accès à certaines carrières, voire même l'exercice des droits politiques! et deuxièmement, que personne ne songe à dire de M^{lles} Lenglen et Wills, comme on l'entend dire de femmes députées, conseillères municipales, professeurs, etc., etc., que leur place est à la maison!

Et puisque nous parlons de sport féminin, signalons aussi le grand succès remporté au rallye de Monte-Carlo par la seule participante féminine, M^{me} Ragazzi, de Nice, qui, conduisant une Citroën, s'est classée 3^{me} sur 25 arrivées, et a réussi, en dépit des innombrables obstacles accumulés par l'hiver, là où une vingtaine d'hommes ont échoué.

Progrès.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil administratif du cercle de Montreux a pris la décision d'offrir des boissons sans alcool au même titre que des vins d'honneur lors des réceptions officielles qui lui incombent. Pareille mesure honore cette autorité, et tout spécialement M. le syndic Maçon qui en a eu l'initiative.

Depuis quelques années déjà, les bouteilles de jils de raisin sans alcool de Meilen fraternisent avec d'autres bouteilles, à étiquettes plus réputées, dans les banquets officiels organisés par la commune des Planches-Montreux.

(H. S. M.)

Après l'Exposition bâloise du travail féminin.

Nous avons publié dans un de nos précédents numéros le relevé des comptes de l'Exposition genevoise, tels qu'ils ont paru dans le rapport envoyé aux souscripteurs. Voici maintenant que nous recevons le rapport de l'Exposition bâloise, dont les résultats moraux et financiers sont tout aussi réjouissants: à 44.000 fr. de dépenses en chiffres ronds, les Bâloises opposent 60.000 fr. de recettes, soit un bénéfice net de plus de 15.000 fr. Qui prétendra donc que les femmes ne sont pas de bonnes organisatrices et administratrices?

Lès Initiatrices de l'Exposition bâloise n'ayant pas dû recourir, comme les Genevoises, à la constitution d'un capital de garantie, avec l'obligation de rembourser leur part aux souscripteurs, ces 15.000 fr. ont pu être répartis en allocations aux principales Sociétés féminines du canton, un fonds de 5.000 fr. étant mis à part pour la future Exposition suisse.

Carnaval féministe.

À l'occasion des fêtes du carnaval, à Bâle et à Zürich, notre confrère le *Schw. Frauenblatt* a eu l'excellente idée de publier un supplément spécial qui « blague » de façon très amusante notre situation féministe en Suisse. Relevons, dans l'impossibilité de tout citer, quelques-unes des allusions fictives qu'il publie:

MACULATURE A VENDRE TRÈS BON MARCHÉ

(Pétitions de Sociétés féminines, bien écrites sur du bon papier solide.)

Faire des offres à la Chancellerie fédérale.

Et encore:

ON CHERCHE A LOUER

LA MAISON OÙ TOUTE FEMME A SA PLACE

Quelques-unes de celles qui sont de trop.

Etc., etc.

Le féminisme à la Conférence de Stockholm.

Il y eut 65 femmes qui participèrent à la Conférence, soit comme déléguées suppléantes, soit comme invitées; plusieurs ont pris une part active aux travaux. Citons, entre autres: M^{me} Selma Lagerlöf, l'écrivain si apprécié; Miss Gardner, secrétaire; Sœur E. Brandström; Miss Cadbury, de la famille des grands industriels quakers; M^{mes} Müller-Ottfried et Behm, membres du Reichstag; M^{me} Jézéquel, de Paris; Miss Fan, déléguée de la Chine, etc.

(Semaine religieuse.)

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Les Chambres fédérales ont siégé pendant deux semaines pour terminer la discussion du budget fédéral, interrompue le 23 décembre dernier. L'un après l'autre, les Départements ont vu défiler, comme au cinéma, la liste de leurs recettes et dépenses probables, et sans trop de critiques de la part de l'auditoire, toute l'opposition s'étant concentrée sur une attaque de front du budget militaire. En décembre on s'était mis d'accord pour y apporter des économies; mais, comme c'était à prévoir, toute mesure proposée à cet effet s'est heurtée à un groupe de mécontents: M. Scheurer a pourtant obtenu le consentement

Près de la soixantaine, sa santé faiblit et elle dut demander une assistante pour l'aider dans sa besogne journalière. Quand la mort la prit, elle faisait des projets d'avenir, projets de travail naturellement. De tous les témoignages de respect et d'admiration que suscita la mort de Dame Louisa Aldrich-Blake, ces quelques lignes, extraites de l'article nécrologique du *Times*, illustrent bien le sentiment des féministes que toute femme qui se distingue fait progresser la Cause: « Il est hors de doute, dit le *Times*, que l'accession des femmes à la profession médicale n'a jamais été plus complètement justifiée que par la carrière de Dame Louisa Aldrich-Blake. »

Et voici quelques phrases d'une lettre touchante adressée au journal anglais *Time and Tide*: « Je dois ma vie au remarquable talent chirurgical de Miss Aldrich-Blake et à son diagnostic infailible. Mais c'est à sa générosité et à son dévouement que je dois rendre hommage. En 1912, j'ai été sa patiente pendant treize semaines, elle m'opéra quatre fois et me fit des visites journalières, souvent deux fois plutôt d'une. Elle, qui devait être une femme plutôt silencieuse de nature, imaginait toutes sortes de récits plaisants pour me divertir. Le soir, après une longue journée passée à l'hôpital, elle téléphonait pour savoir où en était mon moral et, s'il était en baisse, elle venait me voir, s'ingéniant à me rendre aussi « confortable » que possible, et elle renvoya même la date de son départ pour les vacances jusqu'au moment où elle estima que je pouvais être laissée à moi-même. Cela, je ne l'ai pas appris de sa propre bouche, mais par une remarque échappée beaucoup plus tard à l'une

Quelques mois après la nomination de Miss Aldrich-Blake à la direction suprême de l'Ecole de médecine, la guerre éclata et l'entraîna, elle aussi, dans son tourbillon. Elle accomplit alors, de 1914 à 1918, un travail énorme, soit de direction de l'Ecole, soit plus spécialement d'organisation et de formation des femmes chirurgiens et médecins nécessaires dans les hôpitaux des stations méditerranéennes, à Salonique, à Malte, etc. Quand sonnait pour elle l'heure des vacances, elle se reposait en assumant de nouveaux devoirs, remplaçant dans les hôpitaux anglais les chirurgiens appelés au front, ou offrant son concours aux hôpitaux militaires de Cherbourg, Tourlaville ou Royoumont.

Tous ceux qui avaient affaire à l'éminente chirurgienne ou à la savante directrice de l'Ecole de médecine ont rendu hommage à ses capacités professionnelles et organisatrices, et aussi à sa sagesse et à sa bonté. Ses qualités d'esprit et de cœur étaient exceptionnelles. La sûreté de son jugement était parfaite; elle avait le don d'aller d'instinct au cœur de chaque question, et si elle n'avait été un brillant chirurgien, elle eût pu tout aussi bien être un brillant juriste.

Un don encore plus rare et qu'elle possédait pleinement, c'était le don de savoir écouter. Regardant bien en face son interlocuteur, Miss Aldrich-Blake lui accordait la grâce de l'écouter avec le plus réel intérêt. Elle semblait passer chaque mot pour en extraire toute la véritable signification, puis, lentement, sans jamais se presser, elle trouvait les paroles qu'il fallait dire, la solution la meilleure aux problèmes qu'on lui soumettait.

du Parlement à une diminution de la solde, la ramenant ainsi au taux de 1918, malgré les protestations des socialistes et des paysans: les premiers voudraient maintenir une indemnité plus élevée pour le soldat qui perd son salaire; les seconds craignent que l'entraîn au service militaire n'en souffre. L'économie réalisée par cette mesure sera de 1.350.000 fr. L'autre proposition de M. Scheurer n'a pas eu de succès. C'était de faire payer au soldat 12 fr. pour ses chaussures militaires, comme avant la mobilisation, puisqu'il les garde après le service et les use souvent chez lui. Finalement le budget militaire a été adopté par 76 voix contre 59.

Le Parlement a encore voté un crédit de 25.000 fr. à l'Office des assurances sociales, pour les travaux préparatoires de la loi pour l'assurance-vieillesse. Puis le budget a été adopté dans son ensemble presque à l'unanimité. Les recettes totales sont évaluées à 298 millions, les dépenses à 322 millions. Le déficit prévu de 24 millions est dû surtout au fait que les revenus du tabac ont été affectés par la votation du 6 décembre au fonds pour l'assurance-vieillesse. Il faudra tâcher de boucher ce trou d'une autre façon.

Ce fut ensuite le tour de M. Schulthess de défendre le traité de commerce conclu avec l'Autriche, et les modifications apportées, par décision du Conseil Fédéral, au tarif douanier provisoire en novembre 1925. Le chef du Département d'Economie publique expliqua que les 800 wagons de bois importés d'Autriche, et contre lesquels le canton des Grisons a protesté, permettront en revanche l'exportation des fromages suisses à un tarif avantageux. En ce qui concerne le tarif provisoire de 1925, M. Schulthess affirme que le taux des produits alimentaires n'a pas été élevé, mais qu'il fallait préparer des armes pour les négociations avec les autres pays, qui, tous, se barricadent maintenant derrière des droits d'entrée excessifs. Ce n'est qu'en faisant des concessions sur notre propre tarif que nous en obtiendrons d'eux en retour. Ces explications donnent raison à M. Naine, qui reproche au Conseil Fédéral d'établir un tarif haut en vue de la lutte douanière, et qui risque d'autre part d'avoir une répercussion immédiate sur le coût de la vie. M. Bringolf, un jeune communiste schaffhousien, voit en M. Schulthess un disciple de Coué en économie politique, qui fait adopter toutes les mesures qu'il veut au Parlement, en lui répétant toujours: « Tout va bien et tout ira de mieux en mieux! »

Un crédit d'un million est voté pour venir en aide à l'industrie textile de la Suisse orientale, qui traverse une crise aiguë. Comme ce sont avant tout les caprices de la mode qui diminuent son écoulement en broderies dans le monde entier, il faut espérer, si on peut la maintenir à flot pendant un certain temps, qu'elle arrivera à reprendre le dessus une fois ou l'autre.

Le « clou » de chacune des semaines de la session a été une double interpellation à l'adresse du Département des Affaires étrangères, dues à la répercussion diamétralement opposée que les mêmes faits suscitent dans les différents partis. La première de ces affaires venait simplement du fait que le Conseil Fédéral a menacé d'expulsion un socialiste italien, Tonello, qui, se sentant chez nous à l'abri de la justice italienne, en a profité pour injurier à journées faites son ennemi Mussolini dans un journal tessinois, la *Libera Stampa*. A la Chambre, les uns affirmaient que Tonello aurait mérité l'expulsion immédiate sans avertissement préalable; les autres, que même la menace d'expulsion portait atteinte au droit d'asile que la Suisse doit à tout étranger. De là les interpellations Perrier (catholique

des infirmières de service. Et, finalement, Miss Aldrich-Blake, refusant tout paiement, me dit en souriant avec bonté: « Mais non, nous sommes camarades suffragistes, et je suis très heureuse de vous avoir été utile. »

Lord Riddel, président du Royal Free Hospital, qui rassemble en ce moment la documentation pour le livre qu'il écrira sur la vie de Dame Louisa Aldrich-Blake, recevra, nous en sommes persuadée, une foule de lettres de ces malades auxquelles elle a consacré sa vie, et qui, dans leur détresse du corps et de l'âme, se cramponnaient à elle comme le naufragé se cramponne au rocher providentiel.

(D'après *Time and Tide*.)

V. DELACHAUX.

friburgeois) et Zeli (socialiste tessinois). M. Motta a exposé à fond les motifs qui ont inspiré le gouvernement fédéral et a fait comprendre que la Suisse ne peut pas tolérer une interprétation du droit d'asile permettant à des étrangers d'injurier le gouvernement d'un Etat, avec lequel nous entretenons de bonnes relations.

L'autre double interpellation avait trait aux négociations suisses avec la Russie. On se rappelle que le verdict incompréhensible du jury lausannois, libérant le meurtrier du Russe Wowski, a amené le boycott de la Suisse par la République des Soviets. Tout récemment, les Russes ont répondu à l'invitation de la S. d. N. de prendre part à la Conférence du Désarmement qui doit siéger à Genève, mais en refusant de participer à une conférence sur territoire suisse. Le gouvernement français ayant offert ses bons offices pour aplanir les difficultés, des négociations ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et les Soviets. Or, M. Vallotton, député vaudois, désirait se renseigner sur la marche des délibérations et mettre en garde le gouvernement fédéral contre une politique trop bienveillante vis-à-vis des Soviets. M. Huber (St-Gall), d'autre part, invitait le gouvernement fédéral à faire tout son possible pour faciliter le rapprochement et reprendre les relations commerciales avec ce grand pays.

Toutes les tribunes étaient bondées, même celle des diplomates étrangers, déserte à l'ordinaire, lorsque M. Motta lui sa réponse avec la diplomatie éloquente qu'on lui connaît. Il donna un aperçu détaillé de toutes les négociations, dont il ressort qu'il ne pourrait être question pour le Conseil Fédéral de faire un *peccavi* vis-à-vis de M. Tchitcherine, et affirma que le gouvernement fédéral a conservé toute sa dignité dans cette affaire — ce dont personne n'était en droit de douter. Et M. Motta ajouta qu'il ne s'opposerait pas à une reprise des négociations pour trouver un *modus vivendi*. Après ce discours très applaudi, M. Vallotton a exprimé sa joie de voir la porte contre les Soviets fermée, et M. Huber sa satisfaction de la savoir entr'ouverte.

A la fin de cette matinée sensationnelle, M. Waldvogel a développé sa nouvelle motion demandant à élever de 12 à 15 ans l'âge où le demi-tarif est appliqué aux enfants, afin de permettre aux parents de faire voir à leurs enfants les beautés de notre pays. M. Haab, en lui répondant que les autres pays fixent déjà cet âge à 10 ans, montra que les conséquences financières peuvent être graves, et que des abus seront fréquents, surtout au temps où grand-mères et petites-filles portent des jupes et des cheveux également courts! Au vote, la motion Waldvogel fit 47 voix contre 47, et le président départagea en riant en faveur de M. Waldvogel. Que va faire le Conseil des Etats?

On discutait pendant ce temps à la Chambre Haute le projet de loi contre la tuberculose, sur le rapport du Dr Dind. Nous aurons lieu d'y revenir lorsqu'elle passera au National.

A. LEUCH-REINECK.

Un peu de statistique

Débâts d'alcool et cafés sans alcool

...Les chiffres vous ennuiant, dites-vous? — Il nous paraît cependant que, si on sait les commenter, ils apparaissent singulièrement instructifs, et peuvent donner à réfléchir à ceux qui traitent volontiers d'exagération toute affirmation qui leur déplaît! Nous n'en voulons comme preuve que les statistiques sur le nombre des cafés et débits de boissons en Suisse, statistiques que notre confrère, l'*Abstinence*, emprunte à l'*Annuaire statistique* qui vient de paraître, en y joignant quelques renseignements d'autre source sûre: sait-on par exemple quelle est la proportion des cafés et débits d'alcool en Suisse relativement au chiffre d'habitants: 1 café pour 165 habitants!

Il en est peut-être de nos lecteurs qui ne se rendront pas